

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 3/2020

le 5 février 2020

Aménagement d'un trottoir à la route de Blonay – Décompte final.

 $10.03\text{-}2001\text{-}PAD\text{-}rc\text{-}Comm03\text{-}trottoir_rte_de_blonay\text{-}crotton\text{-}bouling rins_Decompte_final.docx}$

Au Conseil communal de 1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux relatifs au préavis N° 5/2016 concernant l'objet cité en marge, nous vous communiquons ci-après le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 5/2016 Fr. 370'000.00

Montant total des travaux exécutés Fr. 344'295.65

Montant non dépensé Fr. 25'704.35

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 13 janvier 2020